

Assemblée générale du samedi 29 novembre 2014

Adresse : Centre ADEPS, allée du Stade communal à Jambes

Composition de l'Assemblée Générale

Sont présents pour le Conseil d'Administration :

Mesdames Bernadette **BRESMAL**, Isabelle **DEL RUE**, Claire **PORPHYRE**, ainsi que Messieurs Jean-Pierre **DEL CHEF** (Président), Michel **COLLARD** (trésorier général), Patrick **FLAMENT**, Alain **GEURTEN**, José **NIVARLET**, Bernard **SCHERPEREEL**, Jean-Pierre **VANHAELEN**, Lucien **LOPEZ** (Secrétaire général).

Excusé : Jacques **RINGLET** (*raisons médicales*).

Pour les délégations provinciales des parlementaires :

Bruxelles-Brabant wallon (6 représentants/6)

Messieurs Robert **Culot**, Jean-Michel **Deneve** (avec procuration de Michel Loozen), Claude **Dujardin**, Jean-Pierre **Mespouille**, Jean-Pierre **Muylaert** (avec procuration de Pierre Vancabeke), et Yves **Van Wallendael** (avec procuration de Yves Lamy).

Hainaut (7 représentants/8)

Messieurs Fabrice **Appels** (+ procuration de Guy Lorent), Robert **Appels**, Michel **Fohal**, Daniel **Hanotiaux**, Jacques **Lécrivain**, Jean-Marie **Raquez** et Jean-Marc **Tagliafero**.

Liège (9 représentants/9)

Messieurs Pol **Bayard**, Jean-Marie **Bellefroid**, Richard **Brouckmans**, Christian **Charlier** (avec procuration de Jacques Brand) Marcel **Dardinne**, André **Debatty**, Toni **Di Bartolomeo** (avec procuration de Michel Krawenkel) Christian **Grandry** et Jean-Pierre **Lerousseaux**.

Luxembourg (3 représentants/3)

Messieurs Paul **Groos**, André **Samu** et Michel **Thiry**.

Namur (4 représentants/4)

Messieurs Philippe **Aigret**, Pascal **Herquin**, Michel **Regnier** et Gérard **Trausch**.

Membre du personnel :

Madame Véronique **LAURENT**

*
* *

Hommage aux défunts

Avant d'entamer les travaux de l'assemblée générale, celle-ci se recueille à la mémoire des personnes disparues depuis l'assemblée du 29 mars 2014 :

- Monsieur Jean DENAYER, secrétaire du club Royal Anderlecht
- Mme Gilberte LUYCKS, maman de Roland Demesmaeker, arbitre provincial BBW
- Monsieur Patrick SMETS, secrétaire du club Rallye Longchamps et arbitre provincial BBW
- Monsieur BRASSARD, papa de Christophe Brassard, affilié au BC Brainois
- Monsieur ROWIER, papa de Fabian Rowier, membre du CP Liège et secrétaire du club BC Sainte-Walburge
- Madame Aurore COLLÉE, sœur d'Elise Collée, entraîneur et joueuse au BC Allieur
- Monsieur LENOIR, papa d'Isabelle, trésorière de l'Union Huy, et de Françoise, compagne d'Yvan Slangen
- Monsieur Jean LORENT, membre fondateur et secrétaire du BC Cheratte
- Monsieur Jean-Marc COLLIN, président du club BC Aubel
- Monsieur Marc VANDERSTRAETEN, président du club BC Auderghem
- Madame Chantal SLUYSMANS, ancienne joueuse D1 au club de Monceau
- Monsieur Marcel DUPONT, ancien secrétaire et trésorier du club AC Gilly
- Madame Jeannine GOFFIN, maman de Madame Anne CHILIADE, secrétaire du RBC MAILLEN
- Monsieur Xavier CHARLES, membre du Conseil judiciaire de Namur et papa de Nicolas, membre du BC Alsavin BELGRADE
- Monsieur José VANOVERSCHELDE, papa de Luc VANOVERSCHELDE, responsable des jeunes du BC ANDENNE Basket et grand-père de Gilles et Tom VANOVERSCHELDE, joueurs au BC ANDENNE Basket
- Madame Micheline BROOS, épouse de Monsieur Jean PINDEVILLE, ancien arbitre provincial
- Monsieur Eddy NINFORGE, ancien joueur et membre du RBC CINEY
- Gregor GILET, fils de Monsieur Antonin GILET, coach au New BC PROFONDEVILLE et au BC I.A.T.A. Namur
- Monsieur Robert DUSSART, papa de Monsieur Damien Dussart, arbitre national
- Madame Marie-Thérèse GILON, maman de Messieurs Jean-Marie et Christian GILON, coaches dans plusieurs clubs de la province de Namur
- Monsieur Guy ROBERT, papa de Monsieur Pierre ROBERT, journaliste sportif, et grand-père de Mesdemoiselles Nina et Clémence ROBERT, joueuses au New BC PROFONDEVILLE
- Madame Irène BURLET, épouse de Monsieur Hervé GUILLEAUME, ancien président du C.P. Namur et du RCS NATOYE
- Madame Corinne LAURENT, épouse de Monsieur Marc GERMIAT, ancien manager du Novia Namur, coach au BC BONINNE et papa de Romain GERMIAT, joueur du Royal GALLIA BEEZ et de Florine GERMIAT, joueuse du BC BONINNE
- Léon VAN HECK, fils de Monsieur Benoit VAN HECK, joueur du BC EGHEZEE
- Monsieur Gil BEAUVIR, joueur au club BC Amitié

- Monsieur Beck

Mot d'accueil du président

Jean-Pierre Delchef (président) :

Mesdames, Messieurs,

Il n'y a plus d'assemblée générale tranquille à l'AWBB !

Traditionnellement, l'assemblée générale de novembre se termine rapidement puisque l'ordre du jour est limité. Aujourd'hui, l'assemblée générale risque de se prolonger au vu de l'actualité.

Nous avons d'ailleurs pris option sur la salle pour le weekend prochain.

Concernant le budget, il faut respecter les prescrits de la Fédération Wallonie-Bruxelles et il convient d'y adhérer. Le dossier de réforme des compétitions nationales aura fait couler beaucoup d'encre et créé l'émoi dans les clubs évoluant en nationale. Dans ce dossier il y a beaucoup de choses à dire et à faire. Ensemble, nous relèverons ce défi. A nous de prendre une position ferme, définitive et qui permettra de nous faire avancer.

Je désirerais rendre hommage à la commission financière pour le volet budget, et également à la commission législative, qui n'a pas hésité à se réunir en urgence à plusieurs reprises pour aborder le dossier compétition nationale. Le conseil d'administration aussi s'est réuni à plusieurs reprises pour nous permettre d'organiser la réunion d'aujourd'hui.

La VBL est venue avec des événements nouveaux et une volonté d'avancer, non pas dans le cadre d'une compétition régionale, mais dans un cadre national, avec les clubs de l'AWBB. Ce qu'on pouvait lire jusqu'à jeudi soir sur le site de la VBL n'est plus d'actualité. Lorsqu'on lit le PV de l'assemblée générale du 8 novembre 2014 et qu'on entend le discours du président de la VBL, on peut constater que l'option d'une régionalisation de la compétition nationale est une option dépassée.

Mr Delchef remercie ensuite les personnes présentes :

- Joliet Marie-Thérèse, présidente du CP Liège,
- Corbisier Martine, membre du CP Liège,
- Vandeput Jean-Claude, procureur régional
- Hancotte André, procureur régional
- Buchet Alain, président CJR
- Henquet Guy, président CP Namur
- Notelaers Christophe, président CP Hainaut
- Buffe Jacques, Président CJ Hainaut
- Desmet Albert, secrétaire CJ Hainaut
- Lauwerys José, secrétaire CP Namur

1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires Application de l'article PA 32

Les 30 parlementaires sont présents ou représentés donc la majorité simple est 16 sur 30 et la majorité des 2/3 pour les statuts est 20 sur 30.

2. Rapport de la commission financière

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) :

Vous nous présentez un budget 2015, comme en 2014, en équilibre.

L'équilibre est-il réel ? Nous n'avons, comme vous, pas de boule de cristal.

Nous avons examiné dans chaque province les chiffres avancés, et rédigé, lors d'une première réunion, une série de question sur ce budget. Nous avons analysé les réponses lors d'une seconde réunion en présence des membres du bureau du CA.

Vous avez pu constater en fichier privatif, via vos Présidents de Groupe, toutes les questions et réponses. La CF est tout à fait d'ac

cord pour travailler de cette façon au lieu de publier sur le site, budget et bilan complet. Au début de l'année 2015 il y aura une proposition afin que nos travaux soient publiés sur l'extranet qui est accessible aux correspondants des clubs et aux ayants droit de la fédération.

Vous voudrez bien accueillir les phrases suivantes de ce rapport comme constatation et non comme critique.

Sur la forme, on nous a présenté des chiffres comparatifs qui ne reflétaient pas la situation réelle du budget 2014. Correction a été faite.

Nous n'avons pas reçu le détail des postes 5100 à 5700 par courrier. Dans celui-ci, nous avons reçu le poste 5000 bien détaillé mais par fichier informatique nous avons reçu les postes 5000 à 5700 sans détail. Au début de cette semaine, nous avons reçu, de notre Président, le détail des postes sélection régionale et CRF pour les filles et les garçons.

On nous avait promis en 2013 de ne pas changer la présentation pendant une olympiade.

La présentation des comptes 500000 en tableau déroulant n'était certes pas pratique mais servait à présenter le plan programme sans travail supplémentaire pour le Directeur Technique.

Peut-être pour une meilleure efficacité, on nous présente ces comptes différemment.

Nous n'avons plus le détail des frais de personnel par rubrique. C'est logique me direz vous.

On s'en contentera.

Nous voulons souligner que lors de l'AG du 14/06/2014, le représentant de Liège a demandé, lors de la présentation du budget extraordinaire, d'adresser à la CF le budget et ses implications AVANT l'envoi aux Parlementaires ». Notre Président a répondu, entre autre, que la demande était légitime. Nous constatons que la légitimité n'est pas à l'ordre du jour mais la crédibilité en prend un coup.

Pour être complet, nous avons constaté qu'un seul Comité Provincial a présenté son budget.

Nous proposons d'ajouter la date du 30 septembre au PF16 comme date limite afin que les Comités Provinciaux transmettent à la Trésorerie Générale pour l'intégrer au budget général de l'Association.

Venons-en au fond, c'est plus important.

Vous nous présentez des recettes et des dépenses de - 190.000 €.

C'est bien de compresser les dépenses pour manque de recette.

On attire, cependant, notre attention sur des prévisions de dépenses ponctuelles de € 175.000 pour 2015 dont encore € 100.000 pour la poursuite de l'informatisation.

Vous devez comprendre que la note informatique (+/- 350.000 € sur deux ans) nous inquiète quelque peu. D'après nos informations, nous ne serons pas loin des 200 % du budget prévu en 2014. Il est vrai que l'ancien fournisseur n'était pas à la hauteur.

On attire aussi notre attention sur des participations à divers championnats d'Europe ou du monde. La CF approuve ces dépenses, d'autant plus que les montants sont moindres que prévu.

C'est vrai que tous les départements ont fait un effort pour présenter un budget moins important que 2014.

Nous voulons être positifs mais des détails nous interpellent.

Nous avons l'impression que certains départements établissent un budget par obligation.

Ils se limitent à copier/coller le budget précédent et comme il a été demandé de réduire celui-ci, on corrige quelques lignes.

La CF remercie les départements Promotion et Evènements, arbitrage AWBB et FRBB pour les justifications budgétaires claires et détaillées

Mesdames et Messieurs les membres du CA, vos départements doivent être gérés. Gérer c'est prévoir. Ce n'est pas toujours facile, nous sommes d'accord mais la prévision est importante pour notre fédération

En ce qui concerne la gestion des recettes, nous sommes heureusement surpris par les initiatives et souhaitons bonne chance à la personne désignée pour la recherche de sponsors.

Permettez nous d'être inquiets aux futurs « plan programme et plan basket » à cause du changement politique ?

La bonne note est attribuée à l'organisation du CRF mais cela à un coût. Nous voulons sensibiliser les responsables de la Direction Technique au fait que les dépenses doivent être maîtrisées car il y a quand même 30.000 € de plus à charge des clubs.

Nous constatons que les fonds propres augmentent chaque année de manière significative.

Au sujet de la proposition d'indexation du TTA, nous sommes partagés entre le fait que nous avons depuis 2011 empêché l'automatisme de l'indexation et le fait que cela coûterait € 14.360 aux clubs. Le bureau du CA nous demande une indexation uniquement sur le 1050 FACTURATIONS CLUBS.

Ce qui nous étonne, c'est qu'on prévoit plus de membres effectifs, (on nous annonce que c'est la réalité) moins de licences entraîneurs et 20.000 € d'amendes supplémentaires (comment peut on prévoir 237.000 € d'amendes entre 2 et 14 mois d'avance ?).

La réorganisation des compétitions nationales aura encore une incidence financière, mais elle n'est pas chiffrable à l'heure actuelle.

Nous nous attendons donc à une demande de budget extraordinaire.

Pour compenser tous les frais cités plus haut et pour ne pas greffer encore les budgets des clubs, nous penchons plutôt pour l'augmentation du budget du poste 1050 mais sans indexation.

Nous appliquerions ainsi ce que veut faire le gouvernement belge, c'est-à-dire un saut d'index pour 2015. Notre budget serait toujours en équilibre puisque la recette du poste 1050 deviendrait 907.900 € au lieu de 920.160 soit une diminution de €12.000.

Ceci

dit nous réalisons que tous les membres du CA, son Président en tête, effectuent un énorme travail et que le côté négatif de notre rapport ne doit pas faire plaisir. Vous comprendrez que c'est notre rôle d'attirer votre attention.

Nous attendons le bilan pour confirmer votre bonne gestion de cette année 2014.

Remerciements aux membres du bureau du CA pour l'écoute lors de notre réunion et particulièrement à Michel COLLARD pour la diligence des réponses.

A titre personnel, je voudrais, une fois de plus, remercier aussi Philippe AIGRET pour son esprit de synthèse et la rédaction des PV.

Jean-Pierre Delchef (président) : merci pour votre rapport qui, s'il n'est pas totalement positif, mérite quelques réponses. En ce qui concerne la forme. C'est vrai que nous nous étions engagés à ne rien modifier pendant l'olympiade.

Nous avons pris la responsabilité de revenir à des considérations un peu plus simples, qui permettent à tout un chacun de suivre l'évolution du budget. Dans la transparence du conseil d'administration, toutes les pièces sont à votre disposition. Il suffit de poser la question pour avoir une réponse. Vous nous dites que vous êtes inquiets, attendons le bilan de l'assemblée générale de mars 2015. Ne venez pas critiquer les départements pour lesquels il y a peu d'activités ou changements.

Les nouvelles missions ou activités ont à chaque fois fait l'objet d'adaptation. Reconnaissez que l'effort fait par tous les départements et la Direction Technique ont permis d'aboutir à un budget en équilibre.

Il est soumis à votre approbation mais indépendamment de cela, tacherons de diminuer les dépenses.

Le sport de haut niveau, nous sommes d'accord, coûte cher. Mais il ne serait pas cohérent d'applaudir les résultats des nos équipes nationales et ne pas mettre à leur disposition des moyens financiers corrects.

La FIBA a augmenté ses tarifs. Dès lors, nous avons deux solutions : on participe ou non.

Le CRF coûte cher, vous l'avez dit. Nous serons attentifs au fait que les deniers approuvés par l'assemblée générale soient dépensés de la manière la plus rationnelle possible.

Je vous rappelle que l'ADEPS finance les fédérations sportives pour le sport de haut niveau uniquement. Pas plus, pas moins. La compétition nationale, régionale provinciale n'entrent pas dans ses préoccupations. Ils veulent voir le CRF et les équipes nationales performantes. Ensuite, il y a la formation des cadres et entraîneurs. Si nous voulons obtenir des subsides importants, il faut également que l'AWBB investisse.

Vient s'ajouter l'académie pour les élites du pays, qui devra faire le lien entre jeunes et seniors. Projet accepté et subsidié à une condition : l'effort fait par le COIB doit être fait de manière identique par les fédérations. Le COIB va financer cette académie à concurrence de 60.000 euros mais fédération doit aussi donner 60000 euros. Ce montant sera divisé en 3 (AWBB – VBL – BLB).

Il est important de pouvoir donner les moyens à l'AWBB.

L'engagement actuel est que le budget soit publié 28 jours à l'avance. Suite à une initiative partagée par le président de la législative, il le sera 15 jours à l'avance. 28 jours avant, la commission financière recevra le budget et disposera d'un délai de discussion pour une publication 15 jours avant l'assemblée générale.

Pas de questions

Votes : *

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	0	2	0	0	0	30	
Contre	6	6	9	3	4	0	
Abs.	0	0	0	0	0	0	
	Majorité simple >			Résultat		OUI	

* Correction au 08/12/2014 suite à l'intervention de Liège

3. Approbation du TTA

Jean-Pierre Delchef (président) : la commission financière nous rappelle que les avis sont partagés. La proposition du conseil d'administration a pour ambition de pouvoir répondre à plusieurs augmentations. Des économies ont été faites dans tous les départements et à la direction technique. Mais d'autres points sont venus s'ajouter. L'académie, le 3et3, l'organisation de la Coupe

De Belgique Dames, qui sera une organisation AWBB en 2015. L'un dans l'autre, plus une indexation partielle nous permette de vous présenter un budget en équilibre.

Pas d'intervention

Votes *

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	0	2	0	0	0	2
Contre	6	6	9	3	4	28
Abs.	0	0	0	0	0	0
	Majorité simple >			Résultat		NON

* Correction au 08/12/2014 suite à l'intervention de Liège

Jean-Pierre Delchef (président) : Nous verrons de quoi l'avenir sera fait. Il n'y a pas de gestion d'une fédération sans moyens. Un effort au niveau du sponsoring a déjà été effectué mais ce n'est pas suffisant.

4. Présentation du budget de l'année civile 2015

Le budget de l'AWBB a été approuvé par le conseil d'administration lors de la séance du 28 octobre 2014 et il a fait l'objet d'une première lecture par la commission financière le 11 novembre 2014 et l'objet d'une seconde réunion le 19 novembre 2014.

Michel Collard (trésorier général) : tout le monde réalise son budget pour le moment. Je parlerais plutôt d'un budget de prudence au lieu d'austérité. Je remercie mes collègues des départements qui ont réalisé leur budget soit dans la même ligne qu'année précédente, soit avec des modifications. Si on veut des sponsors, il faut des promouvoir nos événements.

Pour le département 1031, l'année 2014 a été celle du gros investissement, changement fournisseur informatique. En conséquence, nous avons budgété au niveau du bilan une grosse somme. Pour 2015, la somme moindre, de manière à finaliser certains projets informatiques. Par exemple, au 1^{er} janvier 2015, les factures seront envoyées par mail. D'autres projets sont en cours pour 2015.

Le budget général réduit les dépenses et les recettes. Nous devons suivre les directives des budgets de la Fédération Wallonie Bruxelles, dans le sens de contraction. On a demandé à la direction technique de faire son budget en conséquence. Nous n'avons pas encore les chiffres précis. Quand on vous présentera le bilan, on aura peut être le budget de la Fédération Wallonie Bruxelles. On attend le plan programme et on reverra notre copie si nécessaire. Les différentes économies possibles ont été envisagées. Mais notre rôle est de maintenir les projets sportifs en l'état.

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : suite à une demande de l'un de nos membres, nous aurions voulu savoir le coût du CRF, moins les subsides, donc ce qui reste à payer par les clubs. Je me suis amusé cette semaine à chercher sur le site les rapports des assemblées générales. Et on ne trouve plus aucun chiffre ni le budget, ni le bilan. J'aurais voulu avoir les chiffres et aussi l'évolution. Connaitre le pourcentage payé par nos clubs.

Jean-Pierre Delchef (président) : la commission financière a reçu les chiffres

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : pas pour les années précédentes. Mais je ne demande pas une réponse aujourd'hui. J'aurais voulu les chiffres depuis la création du CRF en 2008

Jean-Pierre Delchef (président) : vous les aurez. Les chiffres sont figés par la Fédération Wallonie Bruxelles. Nous avons une nouvelle source de financement, le sponsoring. Un contrat de 4 ans a été signé avec Spalding, grâce auquel nous bénéficions de ristourne sur les équipements pour les élèves du CRF.

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : les chiffres sont dans le bilan

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : pas dans les bilans antérieurs

Michel Collard (trésorier général) : je m'étonne parce que je trouve les chiffres

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : oui, en 2014 mais pas pour les années antérieures

Fabrice Appels (Hainaut) : je n'ai pas de question, mais une intervention. Je vois un nouveau département 'mini-basket'. Nous trouvons plus judicieux de voter aujourd'hui l'apparition de ce département avant de lui donner un budget

Jean-Pierre Delchef (président) : votre approche n'est pas celle du conseil d'administration

5. Approbation du budget de l'année civile 2015

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	8	3	4	29	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Abs.	0	0	1	0	0	1	
	Majorité simple >			Résultat		OUI	

Justification sur l'abstention :

Richard Brouckmans (Liège) : à titre d'encouragement, vous êtes sur la bonne voie

Michel Collard (trésorier général) : le budget sera corrigé sans indexation

6. Approbation des interprétations données par la Commission Législative

Article PC 53 c et d

«le joueur figurant sur la liste **d'une équipe** d'une division supérieure (ou inférieure) peut être aligné, sous réserve d'inscription sur une liste complémentaire envoyée au SG de l'AWBB et de la FRBB, le cas échéant, dans une équipe **d'une division** inférieure (ou supérieure) s'il n'a pas encore disputé de rencontres officielles.

Cette qualification est immédiate et définitive, le joueur concerné n'étant plus qualifié pour l'équipe d'une division supérieure (ou inférieure)

Motivation : ne pas limiter cette faculté à l'équipe du niveau immédiatement inférieur (ou supérieur) mais l'étendre à toutes les équipes de rang inférieur (ou supérieur).

Pas d'intervention

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Abs.	0	0	0	0	0	0	
	Majorité simple >			Résultat		OUI	

7. Interpellations et motion de confiance

Néant

8. Approbations des conventions et nominations faites par le conseil d'administration

8.1. Nominations des membres des organes judiciaires de l'AWBB

Mr Jean-Francois Davreux au conseil d'appel

Pas d'intervention

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Abs.	0	0	0	0	0	0	
	Majorité simple >			Résultat		OUI	

Jean-Claude Vandeput en tant coordinateur juridique au sein de la FRBB

Pas d'intervention

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Abs.	0	0	0	0	0	0	
	Majorité simple >			Résultat		OUI	

8.2. Nominations des membres des organes judiciaires de la FRBB

Pas d'intervention

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Abs.	0	0	0	0	0	0	
	Majorité simple >			Résultat		OUI	

9. Mise à jour des statuts de l'ASBL et du R.O.I par urgence

9.1. Proposition de modification de l'article 27 des statuts de l'ASBL

Ajout d'un point 17 rédigé comme suit

«fait sien le code d'éthique sportive en vigueur en Fédération Wallonie-Bruxelles, visé à l'article 15, 19°, alinéa premier du décret du 8 décembre 2006 visant l'organisation et le subventionnement du sport en Communauté française ».

Votes sur l'urgence :

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	9	3	4	30
Contre	0	0	0	0	0	0
	Majorité 2/3 >			Résultat		OUI

Problématique sur présence membre du personnel présent à chaque contrôle antidopage :

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	9	3	4	30
Contre	0	0	0	0	0	0
	Majorité 2/3 >			Résultat		OUI

Ajout d'un point rédigé comme suit

« L'AWBB s'engage, à l'habilitation, lors de l'affiliation sportive de tout sportif mineur, d'un membre du personnel de l'encadrement pour assister ce sportif lors des contrôles antidopage, en l'absence de son représentant légal sur les lieux du contrôle ».

Votes sur l'urgence :

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	9	3	4	30
Contre	0	0	0	0	0	0
	Majorité 2/3 >			Résultat		OUI

Votes :

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	9	3	4	30
Contre	0	0	0	0	0	0
	Majorité 2/3 >			Résultat		OUI

Jean-Pierre Delchef (président) : Nous prendrons contact avec la Communauté française sur la faisabilité de la disposition.

9.3.. Modification de l'article PC 91 du ROI de L'ASBL AWBB

a) Sous peine d'une amende prévue au TTA, les joueurs doivent se présenter sur le terrain dans une tenue convenable et être vêtus uniformément aux couleurs de leur club **et reprenant la numérotation mentionnée dans le code de jeu de la FIBA.**

Pour les équipes évoluant en divisions régionales seniors, la numérotation de 4 à 15 inclus doit obligatoirement être utilisée.

Pour toutes les divisions jeunes et provinciales, la numérotation de 4 à 27 inclus est acceptée, ainsi que celle de 30 à 35, de 40 à 45 et de 50 à 55. Toute autre numérotation est illégale.

Votes sur l'urgence :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Majorité 2/3 >						Résultat	OUI

Votes :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Majorité 2/3 >						Résultat	OUI

9.4..Modification de l'article PA 65 du ROI de l'ASBL AWBB

Ajout d'un point 15 rédigé comme suit :

« désigne une personne relais ou une structure en charge des questions relatives à la tolérance, au respect, à l'éthique et à l'esprit sportif, dans le but d'identifier un interlocuteur de référence, de faciliter la résolution des problèmes et des litiges éthiques rencontrés ainsi que de favoriser les échanges d'informations en matière d'éthique et de fairplay ».

Votes sur l'urgence :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Majorité 2/3 >						Résultat	OUI

Votes :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Majorité 2/3 >						Résultat	OUI

9.5. Normes de sanctions : mode de publications.

Les sanctions entrent en vigueur dès leur publication **sur l'extranet** du site de l'A.W-B.B. **qui sera accessible aux correspondants des clubs et aux ayants droit de la fédération**. La publication sera annoncée **par l'entremise de la lettre d'information hebdomadaire, le vendredi de la semaine qui suit la séance de l'organe judiciaire**.

A titre transitoire, pendant la saison 2014-2015, toutes les décisions judiciaires seront communiquées au correspondant officiel de chaque club et aux ayants droit de la fédération par mail, le jour de l'envoi de la newsletter.

Motivation : Actualiser la publication des décisions judiciaires à la lumière de la décision de la commission pour la protection de la vie privée.

Jean-Pierre Delchef (président) : Plus de publication des sanctions judiciaires sur le site mais sur l'extranet.

Alain Geurten (conseil d'administration) : le dossier est presque finalisé mais une mise à jour du logiciel est nécessaire, elle sera faite en décembre. Tout sera en ordre au 1^{er} janvier 2015.

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : nous n'avons pas reçu le dernier PV du conseil judiciaire de Liège

Lucien Lopez (secrétaire général) : il n'a pas été envoyé au secrétariat général

Fabrice Appels (Hainaut) : je rappelle l'avis positif du conseil judiciaire général sur la proposition

Votes :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
	Majorité 2/3 >			Résultat		OUI	

Paul Groos (Luxembourg) : s'agit-il d'une application immédiate ?

Jean-Pierre Delchef (Président) : on le fait déjà

9.6. Mandat à la commission législative pour procéder au toilettage de la partie juridique

Pas d'intervention

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
	Majorité 2/3 >			Résultat		OUI	

10. Nouvelles de la FRBB

Jean-Pierre Delchef (président) :

« le point 10 est relatif à la problématique de la compétition nationale. La VBL avait pour projet de régionaliser les compétitions nationales. Est-ce possible ? Impossible n'est pas néerlandais et c'est concevable si les clubs de la VBL décident de ne plus s'inscrire en compétition nationale.

Ce qui veut dire que s'il n'y a pas d'inscription en nationale, ils joueront en régionale. Avec les dommages collatéraux que l'on peut imaginer. Cet élément a fait l'objet de pas mal de discours qui nous ont fait craindre le pire pour l'avenir de la compétition nationale. Aujourd'hui, l'ambition première de la VBL de jouer entre eux n'est plus d'actualité. L'assemblée générale du 8 novembre a renversé la vapeur. Il convient aujourd'hui de réfléchir ensemble sur le maintien de la compétition nationale, avec une série de réformes.

On nous a reproché un manque de réactivité mais comment réagir quand on n'est pas au courant des intentions de la VBL ?

Dans les statuts de la FRBB, il a été décidé au 1^{er} juillet 2014 d'instaurer un système de licence. Le principe était écrit et nous voulions y travailler avec la VBL. Mais alors que nous attendions leur texte, n'avons rien reçu au 1^{er} juillet.

Nous avons à ce moment là entendu que la VBL avait d'autres projets. Ces projets ont été portés à la connaissance de la FRBB pour la 1ere fois le 25 août 2014.

Lorsque le président fédéral a demandé où en étaient les notes de la VBL, le président de la VBL a répondu que les projets VBL avaient changé. Lors de l'assemblée générale de la FRBB de septembre, nous n'avions toujours rien reçu. Début octobre, via des voies détournées, nous prenons connaissance du projet. Comme les bruits se précisent un peu, nous provoquons un conseil d'administration extraordinaire de la FRBB le 20/10/14, réunion pendant laquelle nous demandons au président de la VBL s'il y a moyen de discuter avant leur assemblée générale du 08/11/14. Lors de leur conseil d'administration du 22/10/14, la réponse est négative. La volonté des instances de la VBL est de pouvoir avancer.

Nous avons anticipé cette réponse et préparé une réaction avec la BLB et la FRBB : réunion avec les clubs de nationales NL et FR le 30/10/14.

Le 08/11/14, lors de l'assemblée générale extraordinaire de la VBL, le fait de lancer des réformes dans un cadre national est voté. Une semaine plus tard, nous avons une première réunion de concertation avec VBL. On avance.

Et après, on se dit qu'à part l'un ou l'autre point, on est d'accord sur l'essentiel des réformes. Nous prévoyons une deuxième réunion le 20.11.14. Ce qui me permet le 21.11.14 d'adresser un courrier officiel à la VBL disant que le conseil d'administration s'engage à soumettre le projet à la prochaine assemblée générale, donc aujourd'hui.

Soyons clairs, il n'y aura pas de texte à voter aujourd'hui.

Préalablement, nous nous devons d'en informer les clubs. Cela a été fait le 24/11/14, après l'assemblée générale du 22/11/14 de la VBL.

Une réunion avec la commission législative a également été tenue le 26/11/14.

Aujourd'hui, il vous appartient de vous prononcer sur les grandes lignes de la réforme. »

A l'appui d'un power point, le président présente les grandes lignes de la réforme.

Généralités

Le premier point est de couper le cordon ombilical avec la FRBB. Exemples de dossiers problématiques : Sint-Jan et formules de play-offs en division 2 nationale. Il persiste un manque de confiance entre les clubs VBL et la FRBB.

Une nouvelle convention octroiera la pleine autonomie à la l'AWBB et la VBL d'organiser la compétition nationale (sur les plans administratif, juridique et sportif).

Convention AWBB-VBL : nous allons recevoir de nouvelles compétences et VBL souhaite intégrer cela dans la convention.

Informatique-compétition : avancée de ce côté-là. Résultats des compétitions nationales + encodage online possible. Il faut éviter que les problèmes connus se reproduisent à l'avenir.

Statut du commissaire de table : problème de déplacement et de défraiement + problèmes de frais : certains clubs paient plus cher que d'autres.

Énumération dans cette convention des championnats nationaux : cela va de soi, parce qu'ils existent dans statuts FRBB. La VBL répond que ce ne sera plus dans les statuts FRBB mais dans la convention AWBB-VBL.

Si on met les championnats nationaux dans la convention AWBB-VBL, cela veut dire qu'il appartiendra aux clubs de la BLB d'y adhérer pour la compétition des U21.

A l'AWBB, nous parlons d'une D2 dames, qui serait le tremplin entre la D1 et la R1. Point à discuter avec les clubs.

Cela veut dire qu'on s'en sortira grand à au niveau compétition.

L'idée de la VBL est de ne plus avoir des statuts AWBB / VBL mais un règlement commun (road book) pour la compétition. Ce qui permettra d'éviter les problèmes actuels. L'idée est de faire fi des problèmes du passé et de trouver une réponse unique, nationale. J'ai proposé que chaque club participant aux compétitions nationales signe ce document, tout comme nous et s'engage à le respecter pour la saison entière. Autant trouver des solutions qui vont faciliter le travail des clubs.

Encadrement de la compétition : nouvelles structures envisagées.

Compétition :

Qualification des joueurs : une liste de joueurs par équipe nationale devra être renseignée. Nous pourrions nous baser sur les exemples de l'international (liste FIBA). A cette liste senior, on peut imaginer d'ajouter des jeunes de moins de 21 ans. C'est l'essentiel des revendications VBL au niveau compétition. Ce qui permettra de supprimer les autres obligations.

Montée et descente : rien ne change si ce n'est que tout sera écrit et donc plus sujet à contestation (cfr. dossier Gembloux)

D1 Dames : 2 descendants dur douze, c'est beaucoup. L'idée qui sera discutée avec les clubs de D1, est de n'avoir qu'un seul descendant et donc un seul montant. Organiser un match entre le champion AWBB et le champion VBL. Le vainqueur monte d'office, mais avec possibilité de se rétracter. Dans ce cas, on reprendrait le descendant. Nous sommes d'accord mais ce n'est pas écrit actuellement dans les textes.

Matche de coupes et de play-off : n'auraient plus lieu pendant la semaine mais pendant weekend.

Licences de coach : sur ce point, je ne peux entendre que l'AWBB n'a pas d'idée. Ça fait plusieurs fois que la VBL vient chercher nos idées. (ex : la licence stagiaire n'existe pas à la VBL) solution AWBB acceptée.

Coupe de Belgique Dames : on doit reconnaître que pour le moment, ça ne ressemble à rien. La VBL est en déficit de participants. Peut être à calquer sur le système de compétition messieurs. Un fait certain, la finale de la Coupe de Belgique Dames ne se jouera plus après les matches de play-offs.

Homologation des terrains : les clubs de la VBL ne veulent plus jouer en D2 dans des salles indignes d'une compétition nationale. Les objectifs à moyen terme sont que tous les clubs de nationale jouent dans les mêmes conditions. Des mesures transitoires pourront être prévues.

Revêtement : tous les clubs doivent avoir un parquet ou un revêtement qui amortit. Certains clubs jouent encore sur béton recouvert. La date limite serait 2018-2019, afin de permettre aux clubs de se mettre en ordre.

Statut des joueurs étrangers :

Nous sommes totalement opposés sur ce point. En VBL, il faut un contrat de travail, contrairement à l'AWBB, où tout étranger extra-communautaire qui a le droit de séjourner en Belgique peut jouer.

Nous devons trouver une solution dans les meilleurs délais. La première idée émise a été de demander l'avis du COIB. D'après nous, ça ne sert à rien parce que les deux règlements sont valables. Il a aussi été évoqué de demander l'avis des autres fédérations. La question peut aussi être posée à l'ADEPS et au BLOSO mais d'après moi, ils ne sont pas compétents en la matière. On s'est donc accordés pour dire qu'on restera corrects et trouver une solution entre nous avant de se tourner vers l'extérieur.

Fonds des jeunes :

La neutralisation de la licence collective n'existe pas en VBL. Ils vont suivre le système AWBB et l'appliquer dans la convention.

Les montants de licence collective sont indexés en AWBB et pas en VBL : le fossé se creuse d'année en année. La VBL diminuerait petit à petit et nous l'augmenterions pour arriver à un équilibre.

Création d'indemnité de formation entre clubs nationale lorsqu'un joueur passe la frontière. Retour légitime aux clubs formateurs. Mais nous avons un décret qui interdit ce genre d'idées. En le relisant, le décret parle de mutation entre clubs AWBB. La question sera posée au ministre pour savoir si c'est concevable ou non et si il y a contradiction avec le décret du 8.12.2006.

Licences :

Le système prévu dans les statuts de la FRBB depuis une grosse année. Les principes sont acquis non pas contre les clubs mais pour les clubs. Leur donner un cadre pour le fisc. Les contrôles s'accroissent au nord et au sud du pays. Tax on web diminue le travail des fonctionnaires, donc plus de contrôles sont planifiés. Il est évident que nous n'allions pas imposer des licences sans l'avis des clubs. Le problème réside au niveau du timing. On commencera avec la N2, et pour les dames, il faut se concerter avec les clubs. Un certain nombre de clubs ont des problèmes administratifs et on leur laissera le temps de se mettre en ordre.

Le système de licence en D2 sera mis à l'essai pour saison 15-16 et appliqué pour la saison 16-17. Pendant la saison 2015-2016, il sera testé sans sanctions.

Communication/promotion/marketing

Les clubs de D2 se demandent pourquoi ils jouent. Avant, le champion D2 recevait une récompense financée par AWBB et VBL. La BLB est d'accord d'envisager des play-outs de D1, avec les premiers des D2. Idées à discuter avec les clubs.

Communication : un seul site Internet commun à tous avec liens vers AWBB, VBL et BLB.

Statistiques : existent en D1 dames. Pourquoi pas en D2 et D3 messieurs ?

Informatique : à l'ordre du jour d'un groupe de travail, promouvoir le sport autrement

Livestream : canal visuel, à approfondir.

Newsletter : pourquoi pas ?

Medias sociaux : de plus en plus d'amis à l'AWBB. L'idée est généreuse à condition de garder l'autonomie de chacun

Bonne gouvernance

La volonté de concrétiser ce comité 'taskforce' est réelle. Nous souhaitons que l'AWBB et la VBL constituent des groupes de « pression ». Cela vous permettra de suivre l'évolution de la réforme. Des clubs seront intégrés à ces groupes.

Constitution de ces groupes de travail sera discutée lundi 1^{er} décembre 2014.

1. Compétition nationale
2. Dames
3. Mix N2 et N3
4. Marketing
5. Licences

Création d'un département compétition. La présidence se fera à tour de rôle, tous les 3 ans.

Comité de concertation. Si chacun reste derrière ses idées, on ne va pas avancer. L'idée est que le comité de concertation ait une voix prépondérante. Qui sera le premier président de ce comité ? Si nous en sommes là aujourd'hui, c'est en grande partie dû aux réflexions de la VBL alors pourquoi ne pas leur donner la première présidence ?

Les seuls points de désaccord portent sur les statuts des joueurs étrangers et des joueurs belges.

Finances

Implémentation des licences : audit réalisé par la VBL pour les licences. Le système Livestream et la communication coutent cher. Ils souhaitent s'accorder sur des montants dès le 20.11.14. Nous avons répondu non étant donné que nous n'avions aucun détail. Sur cette base là, il n'y aura pas de décision de l'assemblée générale AWBB aujourd'hui mais la VBL nous demande une décision pour le 15.01.2015.

Prochaines étapes

01.12.14 : rédaction de la décision de l'AG de l'AWBB à la VBL

Participation des clubs

Les autorités ne décident pas seules mais doit concerter et prendre l'avis des participants. La condition pour participer aux groupes de travail est au minimum de connaître passivement l'autre langue nationale.

Conclusions

Les clubs de l'AWBB sont pour le projet. Lors de la réunion du 24.11.14, tous les clubs présents ont émis un avis favorable. 21 clubs étaient présents. Ils sont pour le maintien de la compétition nationale. L'avis a été demandé aux clubs non présents et au total 26 clubs sur 28 ont donné leur accord.

Ce projet doit s'inscrire dans un cadre de la promotion du basketball en règle générale. Le conseil d'administration est pour le projet, la législative également.

Il appartient dès lors à l'assemblée générale de se prononcer.

Gérard Trausch (Namur) : au niveau des groupes de travail, y a-t-il une mise en place d'une parité linguistique ou au prorata du nombre de clubs ?

Jean-Pierre Delchef (président) : bonne question mais nous n'auront pas la parité. Exemple en D2 où il n'y a que deux clubs francophones. Ce qui est acquis c'est représentativité des clubs. Mais il est clair que nous aurons notre mot à dire. Nous ne connaissons pas encore le nombre de représentants.

Gérard Trausch (Namur) : y aura-t-il une parité financière ?

Jean-Pierre Delchef (président) : elle est acquise.

Je voudrais conclure en remerciant les membres du conseil d'administration pour leur écoute et leur réflexion. Plus particulièrement Lucien Lopez et Patrick Flament et vous aussi parce que nous travaillons non pas dans l'urgence mais nous devons être prompt sur la balle. Nous devons montrer notre efficacité et notre efficience et réagir dans des délais très courts. A nous à prouver que nous sommes sur le bon chemin.

Michel Regnier (Namur) : est ce que cette convention s'inscrit dans le temps ? Est ce qu'on peut demander à la VBL de s'inscrire dans le temps parce qu'il y a tellement de changements à la VBL ? Cela m'inquiète un petit peu.

Jean-Pierre Delchef (président) : je suis convaincu que très peu de bouleversements se présenteront, notamment au niveau compétition.

Gérard Trausch (Namur) : Que reste-t-il de la FRBB dans les conditions décrites ?

Jean-Pierre Delchef (président) : la FRBB reste la plate forme du basket-ball belge et est incontournable au niveau international (FIBA Europe) + COIB.

On pourra être un peu plus proactif au niveau d'interactions avec des pays limitrophes, par exemple. Mais nous n'avons pas encore discuté de cela

Les textes seront votés en mars et la VBL a postposé son assemblée générale de mars 2015 pour que tout soit voté le même jour

Paul Bayard (Liège) : nous ne savons pas où nous allons. Les clubs concernés sont au nombre de 28, cela représente 10 % des clubs et je n'ai pas envie que les petits clubs paient pour les autres

Jean-Pierre Delchef (président) : je peux entendre vos arguments. Aujourd'hui, aucune nouvelle imposition ne reposerait sur les clubs AWBB. Nous ne vous demandons pas un blanc-seing aujourd'hui. Je sais qu'à la VBL, d'autres personnes ont le même avis et les mêmes craintes que vous.

Votes sur les grandes lignes du projet de réforme :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Abs.	0	0	0	0	0	0	
	Majorité simple >			Résultat		OUI	

11. Divers

Michel Thiry (Luxembourg) : réforme de la formation chez les U8 et U7. Qu'en est-il de ce retour financier ?

Jean-Pierre Delchef (Président) : on a une réunion d'un département qui a planché longuement sur les propositions

Isabelle Delrue (conseil d'administration) : l'idée émise est de se baser sur la liste mécanographique. Ce travail est difficile à vérifier pour les provinces.

Fabrice Appels (Hainaut) : il faut un minimum de 10 manifestations par enfant et un minimum de 8 pour recevoir des subsides. Difficultés des provinces pour les vérifications. Ce n'est pas impossible mais très compliqué. La proposition du trésorier général était de prendre un listing des joueurs affiliés et pour être un peu plus généreux était de prendre les listes mécanographiques et de donner les subsides suite à cela. On a voté quelque chose de très difficile à appliquer.

Pour l'année prochaine, d'autres idées seront proposées. Le PF 18 pourra être revu et changer la formule pour être au plus près de la réalité. C'est un projet, une discussion. Ce qui a été voté ne fonctionne pas donc nous devons trouver une autre solution.

Michel Thiry (Luxembourg) : le return, on va le chercher dans le fonds des jeunes

Fabrice Appels (Hainaut) : d'un autre côté, tu auras un surplus. Le return sera toujours présent mais au niveau financier, c'est illogique pour les jeunes, tout comme l'obligation d'arbitres pour les matches 3et3. Mais cet argent ne sera pas utilisé à d'autres fins.

Ca ne sert à rien de discuter sur cela puisque pour le moment, il s'agit uniquement d'une réflexion.

Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon) : l'idée de modification du PF18 est justement de donner un financement à la formation et de diminuer le financement au niveau cadet junior, quand la formation est terminée. Vous venez avec une idée différente. On peut toujours discuter mais au niveau personnel, je ne suis pas d'accord. Pas d'accord non plus quand on dit que ce n'est pas applicable. Si on prend une décision il faut l'appliquer.

Michel Collard (trésorier général) : la 1ere tranche des indemnités de formation sera payée en novembre, pour toutes les équipes 5c5 et 4c4. Pour les 3c3, ce sera en avril puisque pas de consensus pour le moment. En 3et3, nous avons 60 équipes en plus que la saison passée. Je ne sais pas faire mes calculs si on ne me communique pas les chiffres des provinces.

Michel Thiry (Luxembourg) : dommage pour les gens qui ont fait du 3et3, ce serait dommage de ne pas recevoir les subsides. Donc, ce sera en avril à coup sur ?

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : nous pouvons donner une date limite pour communication des chiffres.

Jean-Pierre Delchef (président) : ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration.

Pas d'autre question. L'assemblée générale se termine à 12h05.

Le président remercie vivement l'assemblée pour la confiance accordée tant par le vote du budget que par l'approbation des grandes lignes de la réforme des compétitions nationales.



Jean-Pierre Delchef
Président



Lucien Lopez
Secrétaire général